

Rapport sur l'état d'avancement de la mutualisation de la CA Val Parisis en 2024

- I. Les services mutualisés
 1. Logiciel – Gestion financière et RH
 2. Système d'Information Géographique
 3. Police Municipale Mutualisée
 4. Caméras Nomades de vidéoprotection
 5. Vidéoverbalisation
 6. Salubrité des logements
 7. Collecte et traitement des dépôts sauvages
 8. AGAT – Adhésion au Groupement d'Achat Territorial
 9. Assistance à la passation de marchés publics
 10. Pôle agricole et alimentaire territorial
 11. Recherche de subventions
 12. RGPD
 13. Archivage Electronique
 14. Animation du réseau de l'agglomération
- II. Les mutualisations étudiées en 2024
 1. Energy Manager
 2. Observatoire Fiscal
- III. Synthèse des communes participantes à la mutualisation au 31 décembre 2024

Les services mutualisés

1. Logiciel – Gestion financière et RH - Beauchamp

Réalisations

- Hébergement et maintenance des modules Ciril RH et finances de Beauchamp sur les serveurs de l'agglomération
- La relation contractuelle avec l'éditeur est portée par l'agglomération, et la relation fonctionnelle avec l'éditeur est portée par la commune
- Les coûts d'hébergement et de maintenance sont refacturés annuellement

Apports de la mutualisation

- Charge et temps d'exploitation informatique assurés par l'agglomération
- Partage de compétences et d'infrastructures techniques
- Les utilisateurs bénéficient des importantes améliorations réalisées sur l'infrastructure technique de la CAVP: changement des serveurs, nouvelles salles serveurs avec redondance, accès fibre...

Chiffres clés

- Lancement en 2017
- 1 commune participante pour un total de 9 500 habitants
- ETP aggro : 4h/mois
- **En 2024 :**
 - Coût total : 8 600€, intégralement refacturés aux communes
 - 1 300€ au titre de l'hébergement du serveur
 - 7 300€ au titre de la maintenance

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service
- Etude pour la création d'un datacenter intercommunal
- Renouvellement de la convention pour une période de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028

2. SIG Système d'Information Géographique

Réalisations

- Mise à disposition du Système d'Information Géographique de l'agglomération : solution logicielle, hébergement informatique, fourniture des référentiels de données, etc.
- Développement d'applications et de fonctionnalités pour une aide à la prise de décision
- Mise à jour des référentielles cartographique et données métiers (Cadastre/PLU/prise de vue aérienne/OSM/réseau/données métier Agglomération...)
- Intégration et diffusion des données partenaires (SEDIF,DDT95,IPR,SIARE etc...)
- Formation utilisateur et gestion des comptes et des droits d'accès aux données
- Préparation de données pour les communes et les bureaux d'études

Chiffres clés

- Lancement en 2017, 15 communes participantes pour un total de 291 093 habitants
- 3 EPT Agglo
- **En 2024 :**
- 440 comptes sur le portail SIG
- Plus de 15 000 jours d'utilisation du portail SIG en 2024
- Organisation de formations et de webinaires (44 agents formés en 2024)
- Plan de corps de Rue simplifié Vecteur au 1^{er} janvier avec 142 km de plan de rue PCRS réalisés depuis 2023 (50.4 km en 2024)
- 826 km de vue 360° réalisé en 2024 et publié sur des plateformes dédiées
- 47 applications cartographiques en gestion (interne et externe)
- Coût total en 2024 : 249 000€, dont 80 000€ refacturés aux communes

Apports de la mutualisation

- Expertise technique partagée pour une meilleure connaissance du territoire
- Investissement trop lourd pour une collectivité seule
- Mutualisation de certaines dépenses incompressibles (location d'un avion pour réaliser des prises de vue aérienne, etc.)
- Pertinence de l'échelon intercommunal pour les données géographiques
- Optimisation des coûts pour les communes

Perspectives d'évolution

- Poursuite de la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifiée Vecteur (50k€ mutualisés avec les gestionnaires de réseaux en 2025)
- Campagne 2025 pour les prises de vue 360°
- Intégration de prise de vue satellitaire régulière dans le SIG
- Migration des applications SIG interne du portail SIG (40 applications à refaire)
- Garantir la qualité de service sur l'existant
- Proposition d'une nouvelle convention de mutualisation pour la période 2026/2030

3. PMM – Police Municipale Mutualisée

Réalisations

- Création du service en vue de renforcer la sécurité des habitants en 2017
- Une brigade de soirée et une brigade de nuit, fusionnées au 1^{er} janvier 2021
- Création d'un Centre de Supervision Urbain fonctionnant 24h/24 et 7j/7 et centralisant les images issues des 648 caméras fixes de haute performance dont 79 nomades.

Chiffres clés

- Lancement en 2017 avec 13 communes, représentant un total de 241 000 habitants
- **En 2024 :**
 - 25 agents de police en moyenne sur l'année, un directeur et 2 adjoints
 - Présence sur le terrain en 2024 :
 - Horaires : 18h00 – 4h00
 - 5040 patrouilles, 2076 interventions, 248 interpellations, 4075 appels reçus
 - 165 missions communes avec les PM locales et 52 avec les forces de l'État
 - Coût total de 1 890 000€, dont 989 000€ refacturés aux communes

Apports de la mutualisation

- Amélioration de l'efficacité des interventions sur le territoire en synergie avec les polices municipales et autres partenaires (Police Nationale, Gendarmerie, etc.)
- Importante présence sur le terrain
- Acquisition de matériel plus performant avec un budget mutualisé

Perspectives d'évolution

- Retrait de la commune d'Ermont en 2025
- Approfondissement des liens avec les PM locales, notamment par la réalisation de formations communes, ainsi qu'avec les forces de l'État
- Intervention de la police municipale mutualisée pour des missions ponctuelles en dehors des horaires de la convention, sur demande

4. Caméras Nomades pour la vidéoprotection

Réalisations

- **En 2024:** Implantation de caméras nomades reliées au CSU pour répondre à des besoins temporaires de protection des secteurs ciblés: installation de 32 nouvelles caméras en 2024, dont 13 sur des sites sensibles dans la perspectives des Jeux Olympiques de Paris 2024 (CDFAS Eaubonne, piscine olympique...).
- 12 déplacements nomades
- Afin d'améliorer le parc, implantation de carte SD (récupération d'enregistrement) et de RTU (module de relance à distance)

Chiffres clés

- Lancement en 2018
- 15 communes participantes pour un total de 291 093 habitants
- **En 2024 :**
 - 83 caméras nomades en service sur 15 communes contres 51 en 2023
 - 8 caméras nomades ont été remplacées par des caméras fixes en 2024
 - 220 000€ en frais télécom data 4G
 - Coût total: 349 000€ (Coût de maintenance et d'exploitation des équipements + coût moyen annuel d'investissement pour leur acquisition), dont 65 500€ refacturés aux communes

Apports de la mutualisation

- Une gestion de la délinquance locale nettement facilitée
- Pas d'investissement pour la commune, ni besoin de disposer d'une expertise spécifique
- Une complémentarité avec les caméras fixes déjà implantées sur le territoire
- Une réponse rapide et flexible aux demandes spécifiques

Perspectives d'évolution

- Prolongation du règlement de mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2026
- Amélioration technique du matériel et nouvelle phase de déploiement 2027-2032

5. Vidéoverbalisation

Réalisations

- Acquisition et déploiement d'une solution logicielle permettant aux opérateurs du Centre de Supervision Urbain de la CA Val Parisis de relever certaines infractions relatives au code de la route par voie vidéo
- En fonction du souhait propre à la chaque Commune, la CA Val Parisis met à disposition le logiciel et/ou ses opérateurs requalifiés en agents de surveillance de la voie publique
- Les infractions peuvent donc être relevées par les opérateurs vidéo de la CA Val Parisis ou par les agents de police municipale des Communes

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 11 communes pour un total de ~202 000 habitants
- **En 2024 :**
 - Déploiement du service pour la commune du Plessis-Bouchard pour une mise en service au 01/01/2025
 - 2 979 verbalisations réalisées par voie de vidéoverbalisation
 - Coût total de 13 000€ (frais liés à l'acquisition des équipements informatiques)

Apports de la mutualisation

- Extension des usages du réseau de caméras de vidéoprotection disponibles dans l'objectif d'améliorer la sécurité routière sur le territoire
- Une complémentarité avec polices municipales locales dans la lutte contre l'insécurité routière

Perspectives d'évolution

- Consolidation du service

6. Salubrité des logements

Réalisations

- Prise en charge des signalements villes de logements locatifs ne respectant pas le Règlement Sanitaire Départemental
 - Sur plainte d'un locataire pour des problématiques de salubrité auprès de sa mairie
 - Saisine de la CAVP à l'appréciation de la commune
- Réalisation des visites de terrain, rédaction des rapports et mises en demeure pour le compte des communes
- Transfert des cas relevant de l'insalubrité à l'Agence Régionale de Santé
- Transfert des cas relevant d'un risque de péril aux Communes

Chiffres clés

- Lancement en 2017 avec 8 communes, 12 communes en 2022 pour un total de 221 000 habitants
- 2 ETP depuis 2022
- **En 2024 :**
 - 37 nouveaux dossiers pris en charge, marquant une augmentation par rapport aux 33 dossiers traités en 2023
 - 27 dossiers clos, dont 14 dossiers avec travaux réalisés et 2 dossiers transmis à l'Agence Régionale de Santé
 - Environ 7 visites de logement réalisées par mois
- Coût total de 116 000€, dont 17 000€ refacturés aux communes (460€ par dossier).

Apports de la mutualisation

- Expertise technique partagée
- Matériel professionnel partagé (détecteur de monoxyde de carbone, humidimètre, etc.)
- Meilleure qualité du service et de l'efficacité des démarches de résorption de l'insalubrité
- Suppression des services doublons entre collectivités

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service proposé
- Consolider la prise en charge des demandes relatives au permis de louer

7. Collecte et traitement des dépôts sauvages

Réalisations

- Mise à disposition d'un service de collecte et de traitement des dépôts illicites de déchets
- Cette initiative continue de se déployer en 2024, renforçant ainsi l'efficacité de la gestion des déchets illégaux et contribuant à l'amélioration de la propreté publique

Chiffres clés

- Lancement en 2017 avec 10 communes, 13 communes en 2022 pour un total de 235 000 habitants
- **En 2024 :**
 - En 2024, on observe une augmentation notable des signalements, avec environ 405 signalements réalisés par les communes, contre 344 en 2023
 - En termes de volume, cela correspond à environ 204 tonnes de déchets collectées sur la voie publique
 - Le coût total de l'opération pour l'année 2024 est d'environ 231 000€, dont 113 000€ refacturés aux communes

Apports de la mutualisation

- Meilleure qualité de service : sécurisation du traitement des déchets dangereux, mise à disposition de moyens d'intervention spécifiques aux besoins (camion grappin, benne à ordures ménagères, etc.), réactivité du service
- Prestataire et interlocuteur unique pour les communes adhérentes
- Économies d'échelles

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service

8. Groupement de commandes AGAT

Réalisations

- Lancement de marchés publics groupés afin de générer des économies d'échelles
- L'agglomération coordonne tous les achats, et les communes disposent d'un libre choix de participation
- Le bilan de l'année 2024 a été dressé avec les communes membres et restitué lors d'un COPIL le 3 décembre 2024

Chiffres clés

- Lancement en 2018 avec 9 communes, 13 communes et 5 CCAS en 2022 pour un total de 255 000 habitants

En 2024 :

- 5 marchés groupés lancés en 2024
- Entre 2 et 4 participants par consultation
- 2 marchés proposés et à lancer en 2025
- 6 600 € refacturés aux communes au total

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Economie sur les coûts de passation du marché (coûts de publication et temps de préparation et d'analyse)
- Economies d'échelles escomptées grâce aux volumes d'achat si l'expression du besoin est suffisamment standardisée

Perspectives d'évolution

- Lancement des marchés publics sollicités par les Communes lors du COPIL du 3 décembre 2024
- Poursuite du développement de la matinée des acheteurs avec l'organisation d'une nouvelle matinée dont la thématique reste à déterminer
- Engagement du verdissement des marchés groupés par le biais de clauses et de critères environnementaux

9. Assistance à la passation de marchés publics

Réalisations

- Mise à disposition du service Marchés publics de la Communauté d'agglomération au profit de la commune de Bessancourt afin de palier au départ de l'un de ses agents
- Prise en charge des missions liées à la préparation, à la publication ainsi qu'à l'attribution des marchés de la Commune

Chiffres clés

- Lancement en 2023 avec 1 commune
- **En 2024 :**
 - 3 marchés lancés , avec l'ensemble de la procédure prise en charge par la communauté d'agglomération

Apports de la mutualisation

- Assure la continuité du service public malgré les difficultés de recrutement
- Partage d'expertise
- Renforce et développe les liens entre la Commune et la Communauté d'agglomération

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service
- Continuer à collaborer avec la ville de Bessancourt dans le cadre de futurs besoins en matière de commande publique

Réalisations

- Recrutement d'un agent pour la réalisation d'études visant à la création d'un pôle agricole répartis sur les Communes de Bessancourt, Le Plessis-Bouchard et de Taverny
- **En 2024:**
 - Achèvement du diagnostic agricole en partenariat avec la chambre d'agriculture
 - Projet de partenariat avec la Safer IdF pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour mener le travail préparatoire au classement du périmètre de la future Zone agricole protégée
 - Poursuite de l'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'opportunité de l'aménagement d'une unité de micro-méthanisation sur le territoire

Apports de la mutualisation

- Renforcement des actions mises en œuvre en faveur de l'environnement par les acteurs du territoire
- Expertise technique partagée
- Économies d'échelles sur les marchés passés dans le cadre de la convention
- Pertinence de l'échelon intercommunal dans le développement d'une économie circulaire sur le territoire

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 3 Communes pour un total de 44 000 habitants
- 5 objectifs sont poursuivis :
 - la sanctuarisation de la vocation agricole des parcelles,
 - le déploiement d'une production maraîchère biologique,
 - la pérennisation de circuits courts, notamment pour l'approvisionnement de la restauration collective,
 - l'essor d'initiatives pédagogiques autour de l'agriculture et de l'écologie
 - la valorisation des déchets organiques et biodéchets.
- **En 2024** : Coût total de 122 000€ dont 36 000€ refacturés aux Communes

Perspectives d'évolution

- Poursuite de l'engagement pour la sanctuarisation de la vocation agricole à Plaine de Boissy (Plessis-Bouchard)
 - ± 88 ha à Bessancourt
 - ±55 ha à Le Plessis-Bouchard)
 - ±15.8 ha à Taverny
- Engagement de la démarche de devenir de l'activité agricole avec analyse des leviers de maintien de l'activité agricole et de la soutenabilité des exploitants diversifiés (maraîchage, horticulture, plantes à parfum)

Réalisations

- Lancement du service en 2022 avec le recrutement d'un agent dédié à la recherche de subventions pour les projets d'investissement de la CA Val Parisis
- Deux axes de missions sont proposés :
 - Veille et prospective en matière de potentiels cofinancements possibles des projets déposés
 - Constitution des dossiers de demandes de subvention : mise en œuvre et suivi des procédures relatives au cofinancements, production, collecte et transmission des pièces nécessaires, etc.

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 4 communes pour un total de 48 500 habitants
- 6 communes en 2023 pour un total de 68 500 habitants

En 2024 :

- 4 Communes ont sollicité le service
- 2 000 € refacturés aux communes
- 3 financeurs différents sollicités par projet en moyenne
- 8 financeurs différents sollicités depuis la création du service

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Optimisation de la recherche de cofinancement pour les projets portés par les communes du territoire
- Mise en relation des financeurs et des Communes : organisation de rendez-vous, de visioconférences, etc.
- Vulgarisation et simplification des dispositifs auprès des Communes dans un but pédagogique
- Rationalisation des dépenses de personnel pour la réalisation de ces missions

Perspectives d'évolution

- Poursuite et développement du service proposé

12. Règlement Général sur la Protection des Données

Réalisations

- Lancement du service au 3^{ème} trimestre 2023 avec le recrutement d'un délégué à la protection des données (DPD) mutualisé, dédié à la mise en conformité des collectivités adhérentes
- Missions proposées dans le cadre du service :
 - Nomination d'un délégué à la protection des données (DPD) auprès de la CNIL pour les communes et CCAS adhérents
 - Mise à jour et gestion du registre des traitements de données des communes
 - Conseils juridiques et opérationnels auprès des responsables de traitement
 - Rédaction et validation des analyses d'impact si nécessaire
 - Réalisation d'audits des services pour recenser leurs traitements et définition de plans d'action pour les collectivités volontaires

Chiffres clés

- Lancement au 3^{ème} trimestre 2023 avec 11 communes ainsi que 6 centres communaux d'action sociale, et l'ajout d'une nouvelles commune en 2024, pour un total d'environ 186 000 habitants.
- Sur 2024 :
 - Recensement des traitements de données avec les communes volontaires (3 communes)
 - 54 questions juridiques ont été posées par les communes,
 - 180 traitements recensés dans 3 communes
 - 3 analyses d'impact sur la protection des données réalisées
 - Coût total en 2024 : 67 000€ en termes de dépenses , dont 26 000€ refacturés aux communes

Apports de la mutualisation

- Expertise juridique et technique partagée
- Sécurisation juridique des collectivités vis-à-vis de leurs obligations en matière de protection des données à caractère personnel
- Rationalisation des dépenses de personnel pour la réalisation de ces missions

Perspectives d'évolution

- Engagement du recensement des traitements pour les communes n'ayant pas sollicité le service en 2024
- Approfondissement du service pour les collectivités déjà engagées
- Proposition de formations de sensibilisations RGPD

Réalisations

- L'objectif de ce projet est de mettre en place un système d'archivage électronique mutualisé pour répondre aux exigences légales en matière de conservation, de sécurité des données et d'accès rapide aux documents.
- La démarche a débuté par un audit documentaire auprès des communes adhérentes afin d'identifier les flux documentaires concernés et définir le cadre d'intervention.

Chiffres clés

- Lancement en 2024 avec 11 communes pour un total de ~188 000 habitants
- Entretiens réalisés avec les différentes parties prenantes pour acter les besoins, la méthodologie et les priorités de travail
- Coût RH 51 467€ brut à l'année
- Evaluation à venir sur le coût de la logistique et du déploiement

Apports de la mutualisation

- Réalisation d'économies d'échelle
- Gestion plus efficace et conforme des archives avec notamment la conservation sécuritaire et standardisée des documents
- Optimisation de l'utilisation des ressources humaines et techniques

Perspectives d'évolution

- Analyse documentaire après le recensement cartographique
- Formation sur les thématiques ciblées (Un SAE, une archive électronique, les procédures de nommages de classement et d'archivage)
- Elaborations des exigences fonctionnelles et sélection d'un AMO
- Choix du système d'archivage électronique
- Adapter aux besoins des communes

Réalisations

- La constitution de réseaux solides et cohérents entre les agents du territoire est essentielle pour favoriser une collaboration efficace et une meilleure gestion des ressources locales.

Chiffres clés

- **En 2024:** Nombre total de rencontres organisées : 7
 - Réseaux Ressources humaines : 3
 - Réseaux Services techniques : 4

Apports de la mutualisation

- Meilleure intégration communautaire
- Entraide entre les services
- Etablissement d'une relation de confiance
- Partage d'informations pour plus d'efficacité
- Très faible coût de mise en œuvre

Perspectives d'évolution

- Pérennisation et renforcement des réseaux existants
- Structuration de nouveaux réseaux entre agents du territoire

Les mutualisations étudiées en 2024

A compter du 1^{er} janvier 2025, la Communauté d'Agglomération Val Parisis met à disposition des communes deux agents territoriaux spécialisés. Leur mission consistera à contribuer à l'amélioration de la gestion énergétique en fonction des besoins et priorités de chaque commune.

Cela inclut :

- La collecte et l'analyse des données énergétiques ;
- L'optimisation des consommations d'énergie;
- L'élaboration de plans d'actions spécifiques pour chaque commune.

Afin d'améliorer la connaissance des données de fiscalité locale, et d'accompagner les communes du territoire dans l'analyse et la fiabilisation de leurs recettes fiscales, la CAVP propose de mettre à leur disposition les moyens logiciels et l'expertise d'un service d'observatoire fiscal.

Ce service permettra de renforcer les capacités d'analyse fiscale, de faciliter la préparation des Commissions Communales des Impôts Directs (CCID) et d'accompagner les démarches de fiabilisation avec les services fiscaux.

Le futur cadre de cette mutualisation sera présenté aux communes en 2025 pour une mise en service au premier semestre.

Synthèse des communes
participantes à la mutualisation
au 31/12/2024

COMMUNE	Logiciel Ciril	SIG	PMM	Salubrité des logements	Dépôts sauvages	Caméras nomades	AGAT
BEAUCHAMP	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BESSANCOURT		✓	✓	✓	✓	✓	✓
CORMEILLES EN PARISIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓
EAUBONNE		✓	✓			✓	✓
ERMONT		✓	✓	✓		✓	✓
FRANCONVILLE		✓			✓	✓	✓
FREPILLON		✓	✓	✓	✓	✓	
HERBLAY SUR SEINE		✓		✓	✓	✓	
LA FRETTE SUR SEINE		✓	✓	✓	✓	✓	✓
LE PLESSIS BOUCHARD		✓	✓	✓	✓	✓	✓
MONTIGNY LES CORMEILLES		✓	✓	✓	✓	✓	✓
PIERRELAYE		✓	✓	✓	✓	✓	✓
SAINT LEU LA FORET		✓	✓	✓	✓	✓	✓
SANNOIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓
TAVERNY		✓	✓		✓	✓	✓
Nombre de communes	1	15	13	12	13	15	13

COMMUNE	Vidéo-verbalisation	Pôle agricole et alimentaire territorial	Subventions	Assistance aux marchés publics	RGPD	Archivage électronique
BEAUCHAMP	✓		✓		✓	✓
BESSANCOURT	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CORMEILLES EN PARISIS						✓
EAUBONNE					✓	
ERMONT	✓				✓	
FRANCONVILLE	✓					
FREPILLON					✓	✓
HERBLAY SUR SEINE	✓					✓
LA FRETTE SUR SEINE	✓		✓			✓
LE PLESSIS BOUCHARD		✓	✓		✓	
MONTIGNY LES CORMEILLES	✓				✓	✓
PIERRELAYE	✓		✓		✓	✓
SAINT LEU LA FORET	✓				✓	✓
SANNOIS	✓		✓		✓	✓
TAVERNY	✓	✓			✓	✓
Nombre de communes	11	3	6	1	11	11